



Conseil Municipal du 7 mars 2020 Compte-rendu sommaire

Monsieur Grégory CASSAGNEAU est désigné secrétaire de séance.
Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises, dans le cadre de l'article L 2122-23 alinéa 5 du C.G.C.T., par délégation du Conseil Municipal.
Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite abordées.

Délibération n°2020_03_D01

Objet : Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte, des décisions du Maire.

Délibération n° 2020_03_D02

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance du 8 février 2020

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le compte-rendu de la séance du 8 février 2020.

Délibération n° 2020_03_D03

Objet : Création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent pour accroissement temporaire d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 1 ^{er} avril au 14 juin 2020	01	Adjoint technique	Camping Polyvalent Accueil/Entretien	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D04

Objet : Création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent pour accroissement saisonnier d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 16 juin au 15 octobre 2020	01	Adjoint technique	Camping Snack	35h

			Polyvalent Accueil/Entretien	
--	--	--	---------------------------------	--

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D05

Objet : Création de deux emplois d'adjoints techniques polyvalents pour accroissement saisonnier d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 16 juin au 15 septembre 2020	02	Adjoint technique	Camping Polyvalent Accueil/Entretien	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D06

Objet : Création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent pour accroissement saisonnier d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2020	01	Adjoint technique	Camping Polyvalent Entretien	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;

- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D07

Objet : Création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent pour accroissement saisonnier d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2020	01	Adjoint technique	Camping Polyvalent	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D08

Objet : Création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent pour accroissement saisonnier d'activité

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Période	Nombre d'emploi	Grade	Service Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 15 avril au 15 octobre 2020	01	Adjoint technique	Halte nautique Polyvalent Entretien	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2020_03_D09

Objet : Déclassement du Domaine public d'un espace situé impasse Lacoste

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le déclassement du domaine public de l'espace d'une superficie de 159 m², situé lieu-dit Lacoste, jouxtant la parcelle ZC 365, tel que représenté sur le plan établi par le cabinet de géomètre-expert SOGEXFO.

Délibération n° 2020_03_D10

Objet : Cession d'une emprise de 159 m², située impasse Lacoste

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la cession d'une emprise de 159 m², sise lieu-dit Lacoste, telle que représentée sur le plan établi par le cabinet de géomètre-expert SOGEXFO, à Monsieur BENAC Laurent, au prix de 1 590,00 € ;
- Dit que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir (toute convention, sous seing privé, et/ou leur confirmation par acte authentique), ainsi que tout document relatif à cette cession.

Délibération n° 2020_03_D11

Objet : Convention de travaux et constitution d'une servitude pour le réseau d'adduction en eau potable – Parcelles AH 142 et AH 133

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Commune	Section	N°	Superficie parcelle	Canalisation	Linéaire	Autre
Montech	AH	142	2 609 m ²	Fonte Ø 150 mm	19 m	-
Montech	AH	133	810 m ²	Fonte Ø 150 mm	8 m	-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de travaux et constitution de servitude avec Madame TREPOU Marie-Madeleine.
- Autorise Monsieur le Maire à publier ladite convention au service de la publicité foncière de la situation de l'immeuble à la diligence et aux frais de la commune de Montech

Délibération n° 2020_03_D12

Objet : Reconstitution de l'attribution d'une aide individuelle à la stérilisation des chats domestiques

Votants : 24 Abstention : 1 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Valide le dispositif d'aide à la stérilisation-identification des chats domestiques au bénéfice des montéchois dans les conditions suivantes :
 - 50 € par an et par chat pour les foyers ayant un quotient familial inférieur à 399 ;
 - 40 € par an et par chat pour les foyers ayant un quotient familial compris entre 400 et 649 ;
 - 30 € par an et par chat pour les foyers ayant un quotient familial entre 650 et 770 ;
 - Aide réservée aux personnes domiciliées sur la commune de Montech sur production de justificatifs ;
 - Aide limitée à la stérilisation et à l'identification d'un chat par foyer et par an ;

- Aide attribuée sous forme de « coupons de stérilisation-identification » ;
 - Budget annuel plafonné à 1 000 € par an ;
 - Reconstitution de l'expérimentation pour une durée d'un an.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération

Délibération n° 2020_03_D13

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe du service d'assainissement collectif pour 2019

Votants : Abstention : 0 Exprimés : Pour : Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :
- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
 - Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - Sur la comptabilité des valeurs inactives.
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2020_03_D14

Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du service d'assainissement collectif pour 2019

Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif 2018	Budget primitif 2019 +DM	Compte Administratif 2019
---------------------------	--------------------------	---------------------------

Recettes de fonctionnement de l'exercice	631 567,87 €	465 373,15 €	489 260,06 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	416 865,51 €	642 109,11 €	267 265,74 €
= Résultat de l'exercice	214 702,36 €	- 176 735,96 €	221 994,32 €
+/- report du résultat antérieur	362 033,60 €	176 735,96 €	176 735,96 €
= Résultat de fonctionnement	576 735,96 €	- €	398 730,28 €

Recettes d'investissement de l'exercice	144 053,62 €	500 105,01 €	144 788,62 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	593 218,68 €	1 509 773,58 €	523 296,69 €
+ Affectation du résultat n-1	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
+ Excédent/-Déficit reporté	1 015 418,18 €	966 253,12 €	966 253,12 €
= Résultat d'investissement hors RAR	966 253,12 €	356 584,55 €	987 745,05 €
+ Restes A Réaliser en recettes	- €	- €	- €
- Restes A Réaliser (RAR) en dépenses	356 584,55 €	356 584,55 €	46 911,89 €
= Résultat d'investissement RAR inclus	609 668,57 €	- €	940 833,16 €

Résultat de fonctionnement	576 735,96 €		398 730,28 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	966 253,12 €		987 745,05 €
= Résultat de clôture	1 542 989,08 €		1 386 475,33 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et d'arrêter le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Délibération n° 2020_03_D15

Objet : Affectation du Résultat 2019 du Budget Annexe du service assainissement collectif et non collectif

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement 2019 :

- En réserve d'investissement au compte 1068 :100 000,00 €
- En report de fonctionnement R002 :298 730,28 €

Délibération n° 2020_03_D16

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe du service d'adduction en eau potable pour 2019

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,

- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - Sur la comptabilité des valeurs inactives.
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2020_03_D17

Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du service d'adduction en eau potable pour 2019

Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2018	Budget primitif 2019 +DM	Compte Administratif 2019
Recettes de fonctionnement de l'exercice	234 542,40 €	209 767,05 €	184 834,85 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	72 480,52 €	268 246,19 €	116 855,23 €
= Résultat de l'exercice	162 061,88 €	- 58 479,14 €	67 979,62 €
+/- report du résultat antérieur	96 417,26 €	58 479,14 €	58 479,14 €
= Résultat de fonctionnement	258 479,14 €	- €	126 458,76 €
Recettes d'investissement de l'exercice	45 741,63 €	834 743,29 €	54 066,63 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	53 271,75 €	1 450 985,07 €	512 651,82 €
+ Affectation du résultat n-1	75 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
+ Excédent/-Déficit reporté	507 096,40 €	574 566,28 €	574 566,28 €
= Résultat d'investissement hors RAR	574 566,28 €	158 324,50 €	315 981,09 €
+ Restes A Réaliser en recettes	7 212,00 €	7 212,00 €	- €
- Restes A Réaliser (RAR) en dépenses	165 536,50 €	165 536,50 €	749 029,10 €
= Résultat d'investissement RAR inclus	416 241,78 €	- €	- 433 048,01 €
Résultat de fonctionnement	258 479,14 €		126 458,76 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	574 566,28 €		315 981,09 €
= Résultat de cloture	833 045,42 €		442 439,85 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et d'arrêter le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Délibération n° 2020_03_D18**Objet : Affectation du Résultat 2019 du Budget Annexe du service d'adduction en eau potable**

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement 2019 :

- En réserve d'investissement au compte 1068 :120 000.00 €
- En report de fonctionnement R002 : 6 458.76 €

Délibération n° 2020_03_D19**Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe Complexe Hôtelier de plein air pour 2019**

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
 - Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - Sur la comptabilité des valeurs inactives.
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2020_03_D20**Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du Complexe Hôtelier de plein air pour 2019**

Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif 2018	Budget primitif 2019 +DM	Compte Administratif 2019
---------------------------	--------------------------	---------------------------

Recettes de fonctionnement de l'exercice	295 093,69 €	319 572,20 €	277 047,69 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	303 183,08 €	319 602,74 €	276 725,79 €
= Résultat de l'exercice	- 8 089,39 €	- 30,54 €	321,90 €
+/- report du résultat antérieur	8 119,93 €	30,54 €	30,54 €
= Résultat de fonctionnement	30,54 €	0,00 €	352,44 €

Recettes d'investissement de l'exercice	86 090,14 €	109 094,89 €	105 578,22 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	125 269,50 €	133 294,36 €	102 884,65 €
+ Affectation du résultat n-1	- €	- €	- €
+ Excédent/-Déficit reporté	63 378,83 €	24 199,47 €	24 199,47 €
= Résultat d'investissement hors RAR	24 199,47 €	- €	26 893,04 €
+ Restes A Réaliser en recettes	- €	- €	- €
- Restes A Réaliser (RAR) en dépenses	- €	- €	- €
= Résultat d'investissement RAR inclus	24 199,47 €	- €	26 893,04 €

Résultat de fonctionnement	30,54 €		352,44 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	24 199,47 €		26 893,04 €
= Résultat de clôture	24 230,01 €		27 245,48 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif ;

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et d'arrêter le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Délibération n° 2020_03_D21**Objet : Affectation du Résultat 2019 du Budget Annexe du complexe hôtelier de plein air**

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement 2019 :

En report de fonctionnement R002 : 352.44 €

Délibération n° 2020_03_D22**Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe de la zone d'activité de la Mouscane 4^{ème} Tranche pour 2019**

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Sur la comptabilité des valeurs inactives.

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni ré

Délibération n° 2020_03_D23**Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe de la Défense Extérieure Contre l'incendie pour 2019**

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Sur la comptabilité des valeurs inactives.

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2020_03_D24**Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe de la Défense Extérieure Contre l'Incendie pour 2019**

Votants : 23

Abstention : 0

Exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2018	Budget primitif 2019 +DM	Compte Administratif 2019
Recettes de fonctionnement de l'exercice	10 000,00 €	20 000,00 €	6 400,00 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	- €	25 000,00 €	4 438,00 €
= Résultat de l'exercice	10 000,00 €	- 5 000,00 €	1 962,00 €
+/- report du résultat antérieur	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
= Résultat de fonctionnement	10 000,00 €	- €	6 962,00 €

Recettes d'investissement de l'exercice	- €	19 000,00 €	70,00 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	2 088,00 €	21 912,00 €	9 275,34 €
+ Affectation du résultat n-1	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
+ Excédent/-Déficit reporté	- €	- 2 088,00 €	- 2 088,00 €
= Résultat d'investissement hors RAR	- 2 088,00 €	- €	- 6 293,34 €
+ Restes A Réaliser en recettes	- €	- €	- €
- Restes A Réaliser (RAR) en dépenses	- €	- €	- €
= Résultat d'investissement RAR inclus	- 2 088,00 €	- €	- 6 293,34 €

Résultat de fonctionnement	10 000,00 €		6 962,00 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	- 2 088,00 €		- 6 293,34 €
= Résultat de clôture	7 912,00 €		668,66 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif ;

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et d'arrêter le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Délibération n° 2020_03_D25**Objet : Affectation du Résultat 2019 du Budget Annexe de la Défense Extérieure Contre l'incendie**

Votants : 24

Abstention : 0

Exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement 2019 comme suit :

- en réserve d'investissement au compte 1068 : 6 962,00 €

- en report de fonctionnement R002 : 0,00 €

Délibération n° 2020_03_D26

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Budget Principal de la Commune pour 2019

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Statue :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019, y compris celles de la journée complémentaire,
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Sur la comptabilité des valeurs inactives.

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2020_03_D27

Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Principal de la Commune pour 2019

Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2018	Budget primitif 2019+DM	Compte Administratif 2019
--	---------------------------	-------------------------	---------------------------

Recettes de fonctionnement de l'exercice	7 275 644,02 €	7 625 798,71 €	8 032 252,34 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	6 430 191,07 €	7 625 798,71 €	7 474 984,99 €
= Résultat de l'exercice	845 452,95 €	- €	557 267,35 €
+/- report du résultat antérieur	- €		- €
= Résultat de fonctionnement	845 452,95 €	- €	557 267,35 €

Recettes d'investissement de l'exercice	1 102 797,12 €	3 502 643,67 €	1 875 723,80 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	2 480 020,69 €	3 256 202,11 €	3 116 095,48 €
+ Affectation du résultat n-1	877 867,60 €	845 452,95 €	845 452,95 €
+ Excédent/-Déficit reporté	480 179,28 €	- 19 176,69 €	- 19 176,69 €
= Résultat d'investissement hors RAR	- 19 176,69 €	1 072 717,82 €	- 414 095,42 €
+ Restes A Réaliser en recettes	602 858,11 €	602 858,11 €	847 752,06 €
- Restes A Réaliser (RAR) en dépenses	1 675 575,93 €	1 675 575,93 €	1 416 754,16 €
= Résultat d'investissement RAR inclus	- 1 091 894,51 €	- €	- 983 097,52 €

Résultat de fonctionnement	845 452,95 €		557 267,35 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	- 19 176,69 €		- 414 095,42 €
= Résultat de cloture	826 276,26 €		143 171,93 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et d'arrêter le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Délibération n° 2020_03_D28

Objet : Affectation du Résultat 2019 du Budget Principal de la commune

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement 2019 comme suit :
En réserve d'investissement au compte 1068 : **557 267.35 €**

Délibération n° 2020_03_D29

Objet : État des cessions et acquisitions pour 2019

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2019, tel que présenté en séance et annexé au Compte Administratif

TABLEAU DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS 2019

ACQUISITIONS						
N° d'ordre Désignation de l'immeuble	Localisation Objet	Références cadastrales	Superficie en m2	Identité du cédant	Montant payé en 2018, en €	Date de l'acte
Parcelles de terrain	Lieu-dit La Mouscane - Mouscane 3	ZB 217, ZB 218, 327	6376	Commune de Montech - Budget annexe	127 520,00 €	Opération comptable
Parcelles de terrain	Lieu-dit La Mouscane - Mouscane 4	ZB 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317	12343	Commune de Montech - Budget annexe	421 380,00 €	Opération comptable
Parcelles de terrain	Lieu-dit La Mouscane - terrains restant à aménager	ZB 6, 259, 300, 317, 319, 322, 324, 326	48147	Commune de Montech - Budget annexe	371 680,00 €	Opération comptable
Total superficies acquises			66 866	VALEUR Totale	920 580,00 €	

CESSIONS						
N° d'ordre Désignation de l'immeuble	Localisation Objet	Références cadastrales	Superficie en m2	Identité de l'acquéreur	Montant payé en 2019, en €	Date de l'acte
Parcelles de terrain	Lieu-dit La Mouscane - Mouscane 3	ZB 217, ZB 218, 327	6376	Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne	127 520,00 €	11/09/2019
Parcelles de terrain	Lieu-dit La Mouscane - Mouscane 4	ZB 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317	12343	Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne	421 380,00 €	11/09/2019
Total superficies cédées			18 719	VALEUR Totale	548 900,00 €	

Délibération n° 2020_03_D30**Objet : Demande de subventions au Conseil Départemental pour l'aménagement de la cour de l'école et de remise aux normes d'équipements pour l'accueil des élèves**Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
*Mme LAVERON ayant momentanément quitté la séance***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide de solliciter la participation financière Département de Tarn-et-Garonne selon le plan de financement susmentionné
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de financement et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Délibération n° 2020_03_D31**Objet : Demande de subventions au Conseil Départemental pour la réparation d'un bâtiment communal – Église Lafeuillade**Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
*Mme LAVERON ayant momentanément quitté la séance***Dépenses (HT) :**

Travaux de maçonnerie sur piliers du clocher	8 500.00 €
TOTAL.....	8 500.00 €

Recettes (HT) :

Conseil Départemental (12%)	1 020.00 €
Autofinancement (78%)	7 480.00 €
TOTAL.....	8 500.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de solliciter la participation financière Département de Tarn-et-Garonne selon le plan de financement susmentionné
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de financement et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Délibération n° 2020_03_D32**Objet : Demande de subventions au Conseil Départemental pour des travaux sur un bâtiment communal – Office de tourisme**Votants : 23 Abstention : 0 Exprimés : 23 Pour : Contre : 0
*Mme LAVERON ayant momentanément quitté la séance***Dépenses (HT) :**

Travaux d'Isolation	24 318.36 €
Sécurisation des ouvertures	10 994.22 €
Désenfumage	10 965.64 €
TOTAL.....	46 278,22 €

Recettes (HT) :

Conseil Départemental (12%)	5 553,39 €
Autofinancement (78%)	40 724,83 €
TOTAL.....	46 278.22 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de solliciter la participation financière Département de Tarn-et-Garonne selon le plan de financement susmentionné ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de financement et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Délibération n° 2020_03_D33

Objet : Mise en valeur de la pente d'eau – Prairie de verdure - Traitement des eaux pluviales – Éclairage du site

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Dépenses (HT) :

Collecte et traitement des eaux pluviales	72 634,85 €
Aménagement prairie de verdure	38 636,42€
Mise en lumière du site	13 376,86€
TOTAL.....	124 648,13 €

Recettes (HT) :

Conseil Départemental (12%)	14 957,77 €
Conseil Régional (12%)	14 957,77 €
État (30%)	37 394,44€
Autofinancement (46%)	57 338,15€
TOTAL.....	124 648,13 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de solliciter la participation financière Département de Tarn-et-Garonne, de la Région Occitanie et de l'État selon le plan de financement susmentionné ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de financement et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Délibération n° 2020_03_D34

Objet : Modification de la demande de subvention au Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, de la Fédération Française de Football et du CNDS pour le réaménagement du stade Cadars

Votants : 24 Abstention : 0 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'actualiser le plan de financement de cette opération et de l'autoriser à solliciter la participation financière des partenaires précités selon le plan de financement suivant :

Région Occitanie	15%	25 241,90€
Département du Tarn-et-Garonne	15%	25 241,90 €
Fédération Française de Football	30%	50 483,80 €
CNDS	20%	33 655,86 €
Autofinancement	20%	33 655,86 €

- Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de financement et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le Maire,
Jacques MOIGNARD